

**YVES PARTHOENS,
PRÉSIDENT DU CPAS**

Qu'est-ce que le "Housing First"?
Un nouveau Taxi social.
pages 12 et 13



Grégory Philippin, *Bourgmestre*

Agence immobilière sociale - Plan de cohésion sociale « aux Portes de Liège »...

Maurice BALDEWYNS, Vice-Président
Grégory Philippin, Président -
Michel Alaimo, Vice-Président



Un « Capteur Logement » est à votre service ...

Bénéficier d'un toit est la base de l'épanouissement et du bien-être de tout être humain. Aujourd'hui plus que jamais, disposer d'un logement décent est de plus en plus compliqué, les prix des locations sont de plus en plus élevés, les coûts de construction ou tout simplement les prix de l'immobilier deviennent impayables pour de nombreuses personnes. La situation devient inextricable, certains propriétaires redoutent de louer leurs biens et demandent des garanties financières drastiques, les locataires n'ont pas forcément les moyens financiers demandés et cerise sur le gâteau, le bâtis se dégrade. Le secteur public des logements sociaux ne possède pas suffisamment de biens, et le secteur privé est frileux à l'idée d'investir et de prendre des risques notamment en matière de rénovation afin de répondre aux nouvelles exigences légales en la matière.

Une des solutions : Le « Capteur Logement et l'Agence Immobilière Sociale aux Portes de Liège ... »

Mais de quoi s'agit-il ?

En pratique, le « Capteur Logement » est un spécialiste de la gestion immobilière sociale. A travers la structure de l'Agence Immobilière Sociale et ce en collaboration étroite avec le Plan de Cohésion sociale de la Ville d'Ans dont il fait également partie, ce capteur de logement est l'intermédiaire physique entre le propriétaire d'un bien qui est inoccupé et des locataires qui pour des raisons diverses ne peuvent accéder au marché du logement traditionnel.

En confiant son bien immobilier à une AIS, le propriétaire bénéficie d'un loyer garanti même lorsque le bien est vide ou les locataires en défaut de paiement, les dégâts éventuels sont pris en charge par la structure, il est exonéré du précompte immobilier et bénéficie du savoir-faire technique en matière de démarches administratives (bail, assurance...), mais aussi de primes, de prêts ou de subvention. En contrepartie, le montant du loyer perçu par le propriétaire est 30% - élevé que dans le cadre d'un bail de location traditionnel mais se justifie par la délégation de la gestion du bien.

Pour les propriétaires **qui ne souhaitent** pas s'inscrire contractuellement dans le modèle évoqué ci-dessus, il leur est toutefois possible de compter sur l'aide du « Capteur Logement ». Celui-ci

pourra gratuitement renseigner et même accompagner les propriétaires qui veulent réaménager leurs biens immobiliers. En effet, le « Capteur Logement » est un spécialiste des procédures d'obtention de prêts, de subventions, de primes mais aussi en matière de baux et de la gestion administrative immobilière au sens large. Il est à rappeler que l' AIS « Aux Portes de Liège » n'est active que sur les territoires de Ans-Awans et Saint-Nicolas.

L' AIS « Aux portes de Liège » met à votre disposition depuis le mois de juin, un spécialiste « Capteur Logement » ; il s'agit en l'occurrence de Julien André. Pour tous renseignements :

Julien André, « Capteur Logement »
- 04 353 35 11
info@ais-apdl.be - Site www.ais-apdl.be

AIS
« Aux Portes de Liège »
Rue Georges Truffaut 35
4432 ALLEUR
04 353 35 10
Fax : 04 353 35 14
Du lundi
au vendredi de
8 h 15 à 12 h 30
et de 13 h à 16 h 45.
Travail à bureaux
fermés le vendredi
après-midi.



sible que la nôtre et perçoivent chaque tir de pétard ou de feu d'artifice non comme un élément de joie mais comme un signal de danger.

Notre ordonnance générale de police administrative est très claire au sujet des tirs de pétards et de feux d'artifice : elle précise en son **article 98** que « **Sont interdits** sur la voie publique comme dans les propriétés privées, sauf autorisation du Bourgmestre et sans préjudice du permis d'environnement requis éventuellement :

- | les tirs de feux d'artifices ;
- | les tirs de pétards ;
- | l'usage de haut-parleurs, d'amplificateurs ou autres appareils de sonorisation.

L'autorisation visée à l'alinéa précédent, 1^{er} tiret, ne peut concerner que des dispositifs de feux d'artifice à bruit contenu. »

A tous, nous souhaitons de belles et joyeuses fêtes de fin d'année !

Bien-être animal : Pour que les fêtes soient belles... aussi pour nos animaux

Si la majorité d'entre nous se réjouit de voir cette période magique arriver, chez d'autres, par contre, la joie fait place à la crainte. Chaque année en effet, de nombreux propriétaires d'animaux appréhendent les réveillons car ils savent que leurs compagnons de tout poil (et plume) ne seront pas, eux, « à la fête ». La raison est simple : les animaux ont une ouïe beaucoup plus sen-

Cérémonies du 11 novembre, Ans se souvient, Ans n'oublie pas ...



Un devoir de mémoire à l'attention des jeunes générations ...



Ce vendredi 10 novembre, le Collège communal emmené par le Bourgmestre d'Ans Grégory Philippin est allé déposer aux pieds des différents monuments aux morts des soldats de la grande guerre, plusieurs gerbes en souvenir de leur héroïsme dans la défense de nos libertés. Plusieurs délégations d'enfants des écoles communales étaient également



présentes place des Anciens Combattants à Alleur, rue Paradis à Xhendremael, rue de Jemeppe à Loncin, ou encore au cimetière de l'Égalité. Depuis de nombreuses années, la Ville d'Ans s'inscrit dans un devoir de mémoire à l'attention des jeunes générations. Le flambeau du souvenir se transmet ainsi de générations en générations... Ce fut l'occasion pour le Bourgmestre d'Ans Grégory Philippin, mais aussi pour Nathalie Dubois, l'Echevine de l'instruction publique de rappeler aux enfants présents, l'importance de lutter contre les extrémismes en tous genres et le totalitarisme, l'actualité rappelant si besoin est, toute l'horreur de la guerre aux 4 coins du monde.

Après les différents monuments de la ville, ce fut au tour du fort de Loncin et de ses défenseurs de recevoir les hom-



mages des autorités de la ville mais aussi des enfants des écoles voisines. Philippe Saive, l'Echevin de la Culture a à son tour rappelé aux enfants présents l'horreur de la guerre et la chance que nous avons de vivre libres. Vivre libre n'est jamais le fruit du hasard, c'est le fruit d'un combat permanent et d'une vigilance de tous les instants à l'égard des extrêmes qui n'ont d'autres objectifs, que d'asservir les peuples et imposer leurs dictats...

Au pied du monument du fort de Loncin mais aussi au monument des Anglais et à l'intérieur de la nécropole ...



C'est sous une pluie battante que le Collège communal de la Ville d'Ans a rendu hommage aux défenseurs du Fort de Loncin ce samedi 11 novembre. Après les discours du Bourgmestre d'Ans et de Fernand Moxhet, le Président du Front de Sauvegarde du Fort, plusieurs dépôts de gerbes ont eu lieu sur le site, le tout cadencé par les cadets de la Marine. Une réception organisée par la Ville d'Ans en collaboration avec Front de Sauvegarde a ensuite eu lieu à l'intérieur du Fort.



Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

Solidarité avec la population ukrainienne





Grégory Philippin,
Bourgmestre, Président de la Zone
de Police Ans-Saint-Nicolas.



Grand succès pour notre
journée portes ouvertes
du 15 octobre : 1.000 fois
merci pour votre participation!



Nos stands interactifs ont rencontré un vif succès auprès de ceux et celles qui avaient envie de découvrir le métier de policier et ses multiples facettes. La zone de police s'investi beaucoup dans les campagnes de recrutement. En effet, le métier de policier devient de plus en plus difficile et il y a un turnover important. C'est donc primordial de recruter en permanence.

métier et de voir qu'on travaille ensemble pour la sécurité de tous.

Encore une fois, merci à vous tous qui avez contribué à la réussite de cette merveilleuse journée!

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures avec vous!

Pour la première fois depuis avoir emménagé dans son Hôtel de police, la zone de police a organisé une journée portes ouvertes. Et le public, présent en nombre, a de toute évidence apprécié le programme proposé...

Vous avez été un peu plus de 1.000 visiteurs présents malgré le temps pluvieux. Votre enthousiasme nous a réjouis!

Nos animations et démonstrations ont, quant à elles, intéressés tant les petits que les grands. Notre stand de tir, la scène de crime réalisée par le laboratoire de la police judiciaire fédérale et le photomaton ont particulièrement remportés la palme du succès!

La volonté recherchée par cette journée portes ouvertes est aussi de cultiver la culture du risque au sein de la population. C'est important pour le citoyen d'être proche des policiers, d'apprendre à connaître le



Sécurité routière : 105 838 véhicules contrôlés depuis le mois de mars, 1414 véhicules en infraction, soit 1.33 %

Comme convenu dans les éditions précédentes, vous trouverez ci-dessous les

résultats du Lidar installé dans diverses rue de la Ville depuis le 29 mars dernier.

2023						
Emplacements ANS	Date de placement	Véhicules détectés (Nb)	Infractions (Nb)	Vmax (Km/h)	Vmoy (Km/h)	V85 (Km/h)
Rue de Waroux	29/03/2023	16.049	251 (1,56 %)	85	43	48
Avenue Henri Lonay	27/06/2023	9.413	7 (0,07 %)	65	21	28
Rue Fabrique à l'Huile	26/07/2023	12.653	82 (0,65 %)	83	42	47
Rue de la Résistance	30/08/2023	31.596	944 (2,99 %)	66	25	35
Rue de Jemeppe	19/09/2023	36.127	130 (0,36 %)	63	25	30

Voici les résultats des contrôles radar effectués à Ans durant les mois d'octobre

et novembre, rue Branche Planchard :

361 véhicules contrôlés, 2 infractions constatées, soit 0.55 %

Date	Heure début	Heure fin	Nb Véhicules contrôlés	Nb Infractions	Vitesse max (km/h)
28/10/2023	15 :00	15 :43	145	0	66
13/11/2023	08 :58	09 :35	75	0	64
13/11/2023	13 :15	14 :00	141	2	75

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.
Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat)
- Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

« Ils se sont dit oui »



Le 26 août 2023
Les époux MOTTARD-PINTO



Le 2 septembre 2023
Les époux CARLIER-SCIUTO



Le 2 septembre 2023
Les époux VEEKMANS-ANDRIEN

Deux centenaires mises à l'honneur



Le 4 octobre 2023
Angela VERLINDE



Le 5 octobre 2023
Maximilienne DOLHEN

Noces d'or et de diamant à l'Hôtel de Ville d'Ans



Le 14 octobre 2023
Noces de diamant pour les époux CAMMARATA-MICELI



Le 14 octobre 2023
Noces d'or pour les époux PIRONNET-MAILLARD



Le 21 octobre 2023
Noces de diamant pour les époux BOURLARD-CORDANI



Le 21 octobre 2023
Noces de diamant pour les époux GOFFIN-OSTOJA-BALICKI



Le 21 octobre 2023
Noces de diamant pour les époux VETCOUR-DE FELICE



Le 4 novembre 2023
Noces d'or pour les époux VENTRICE-COSTA

Solidarité avec la population ukrainienne





Walther Herben,

Premier Echevin en charge de l'Environnement,
des Travaux et du Budget.

Déchets : Ans reste la commune la plus généreuse et la moins chère

Le 1^{er} janvier prochain, tous les compteurs « déchets » seront remis à zéro.

Pour entamer 2024 « du bon pied », il n'est donc pas inutile de rappeler les conseils de tri et les règles à respecter.

Se débarrasser de ses déchets à coût raisonnable et sans salir l'espace public, c'est finalement très simple...

Que peut-on mettre dans les sacs bleus (PMC) ?

Depuis le 1^{er} janvier 2020, à Ans, les sacs bleus ont été « élargis ». C'est gratuit et on peut y mettre :

■ **Les bouteilles, flacons, pots et emballages en plastique souple** : bouteilles de limonade, d'eau, de lait..., yaourts à boire, bidons d'adoucissant, flacons de shampoing, bidons en plastique d'un volume maximum de 8 litres, films, sacs et sachets, ...

■ **Les emballages métalliques** : boîtes de conserve, plats et barquettes en aluminium, aérosols culinaires et cosmétiques, couvercles et bouchons métalliques, ...

■ **Cartons à boissons** : briques de lait, berlingots, ...

+ depuis le 1^{er} janvier 2021, à Ans :
Les emballages en plastique rigide, à savoir les barquettes, ravières, pots en plastique, pots de fleurs, seaux à tabac, ...

Illustrations à ta convenance éventuellement à reprendre d'ancienne éditions.

Tous ces emballages doivent être totalement vides.

Afin d'éviter que leur contenu se répande sur la chaussée, **les sacs bleus doivent être soigneusement fermés.**

Ils doivent être déposés devant chez vous et nulle part ailleurs.



Que peut-on mettre dans les « papiers-cartons » ?

- Les sacs en papier
- Les boîtes en carton
- Les magazines et journaux

■ Les dépliants publicitaires débarrassés de leur film plastique

Ces papiers et cartons ne peuvent être ni gras, ni souillés.

Ils doivent être déposés devant chez vous, **ficelés ou dans des caisses en carton bien fermées également.**

6

Que peut-on mettre dans les bulles à verre (coloré ou non) ?

- Les bouteilles
- Les flacons en verre
- Les bocaux en verre

Il y a une trentaine de sites de bulles à verre sur le territoire d'Ans, Si celles que

vous avez choisies sont pleines, allez donc aux suivantes si vous êtes motorisé ou reprenez-les deux ou trois jours chez vous si vous êtes piéton.

Les laisser au pied des bulles constitue une infraction passible d'une amende

pouvant aller jusqu'à 350 € + le coût de nettoyage du site.

Faut-il également rappeler que les vitres, vitraux, miroirs, plats, lustres, néons, ... sont interdits et généralement trop grands pour le trou ... ?

Comment puis-je me débarrasser de mes encombrants et électroménagers ?

- En allant les déposer gratuitement au **recyparc**, rue de Jemeppe, à Loncin, ouvert du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h
- En appelant la **Ressourcerie du Pays de Liège**, au 04 220 20 00, qui viendra

les chercher à votre domicile, sur rendez-vous.

Par l'affiliation d'Ans à la Ressourcerie, vous bénéficiez d'un **enlèvement annuel gratuit à raison de 3 m³ maximum**. Les enlèvements suivants sont payants à raison de 15 €/m³.



Comment puis-je me débarrasser de mes déchets de jardin ?

Chez nous, la collecte **gratuite** des déchets verts en porte à porte a lieu, une fois tous les 15 jours, d'avril à novembre.

Ce service n'est plus que très rarement assuré par les communes et, là où il est

encore proposé, il coûte généralement entre 75 et 295 €/an, soit souvent plus que ce que vous payez à Ans pour l'ensemble de vos déchets !

Le calendrier de collecte des déchets verts sera publié ici dans le courant du mois de mars. Il sera également consultable sur le site Internet communal <https://www.ans-ville.be/>, ainsi que sur les réseaux sociaux.

Que peut-on mettre dans le conteneur vert (déchets organiques) ?

- Les résidus alimentaires** : légumes, fruits, viande, poisson, restes de repas, os, produits laitiers, pain, céréales, filtres en papier et marc de café, sachets de thé, coquilles d'œuf, de moules, d'huitres, ...
- Les petits résidus de verdure** : plantes d'appartement, fleurs fanées, fruits tombés, mauvaises herbes, ... (sachant que la collecte des déchets verts est

maintenue d'avril à novembre pour les déchets de jardinage)

- Autres déchets organiques** : essuie-tout, mouchoirs, boîtes de pizza souillées, sacs de sucre et de pomme de terre en papier, litière pour chat (biodégradable), copeaux/sciure de bois, Ces déchets organiques ne peuvent être emballés que dans du papier « journal », des sacs à pains intégralement en papier ou des sacs biodégradables labellisés.

A Ans, 60 kilos par habitant et par an sont compris dans la taxe forfaitaire annuelle (c'est le forfait le plus généreux de l'arrondissement de Liège, voire de la Province). Chaque kilo supplémentaire serait facturé 0,08 €. Exemple : un ménage de 2 personnes qui produirait 170 kg de déchets organiques en 2021 se verrait facturer 4 € en plus de sa taxe forfaitaire annuelle (170 kg – 120 kg compris = 50 kilos x 8 centimes = 4 €).

Que peut-on mettre dans le conteneur noir (déchets ménagers résiduels) ?

En synthèse, tout ce qui ne va nulle part ailleurs, à savoir :

- Plastiques souillés, capsules de café (Nespresso, ...)
- Papiers d'emballages alimentaires, paquets à café sous vide, emballages « papier-plastique » indissociables
- Vieux textiles inutilisables
- Langes d'adultes (**700 kg/an exonérés sur présentation d'un certificat médical**)
- Langes d'enfants (**300 kg/an exonérés automatiquement par enfant de moins de 3 ans**)
- Litières non-biodégradables
- Cotons-Tiges, serviettes hygiéniques
- Lingettes, masques, gants, ...
- Cheveux, poils de chiens, poussières, contenu du sac d'aspirateur
- Frigolite, feuille de papier alu, mégots de cigarettes

Sauf ce qui est mentionné pour les langes, 55 kg/habitant/an de déchets ménagers résiduels sont compris dans la taxe forfaitaire annuelle. Chaque kilo supplémentaire serait ici facturé 0,50 €. Exemple : un ménage de 2 personnes qui produirait 160 kilos de déchets ménagers résiduels en 2021 se verrait facturer 25 € en plus de sa taxe forfaitaire annuelle (160 kg – 110 kg compris = 50 kilos x 50 centimes = 25 €).

Les langes n'ont donc décidément rien à faire dans nos campagnes ou sur la voie publique !!!

Rappel : le nombre annuel de levées gratuites est de 30 pour les 2 conteneurs cumulés (pas 30 par conteneur, mais 30 au total). A partir de la 31^e levée, le coût est de 1 € par levée supplémentaire.

Sachez encore que le calendrier des collectes de 2024 vous sera distribué par

la Poste avant fin décembre. Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à prévenir INTRADEL (vdw@intradel.be) ou notre service de l'Environnement 042 477 224 ou 042 477 267, qui transmettra.

Conservez soigneusement ce calendrier et consultez-le, en particulier à l'approche des jours fériés qui risquent de modifier le jour de collecte. Il contient aussi de précieux conseils de tri.

Enfin, n'oubliez pas que depuis janvier, vous pouvez vérifier de semaine en semaine votre production de déchets, en vous connectant, au moyen de votre login et de votre mot de passe à <https://www.intradel.be/particulier/> ou en téléphonant au 0800 99 154 (numéro gratuit).

Rien ne justifie d'abandonner ses déchets

Walther HERBEN, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : walther.herben@ans-commune.be - Contact : Claudia Musardo – 04 247 72 52 | Courriel : claudia.musardo@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Nathalie Dubois,

Echevine en charge des Seniors, de l'Instruction publique et de la petite Enfance

Pas moins de 900 personnes ont assisté ce 10 octobre à la traditionnelle fête des Seniors organisée par la Ville D'ans. L'Echevinat des Seniors dirigé par Nathalie Dubois avait une fois de plus mis les petits plats dans les grands afin que cet après-midi soit une vraie fête. Au programme de la journée, Accueil et distribution de pralines aux seniors par le Bourgmestre

Grégory Philippin et par Nathalie Dubois l'Echevine des Seniors avec ensuite un spectacle de l'humoriste liégeoise Manon Lepom et en seconde partie, la troupe de Nicolas Pick avec ses strass et ses paillettes. Ajoutons à cela un entracte avec viennoiseries et le descriptif de cet évènement est complet. Rendez-vous en 2024.



Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.

Courriel : nathalie.dubois@ans-commune.be - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2^e étage de l'Administration communale.

Contact : Jérôme Renette – 04 247 72 32 - Courriel : jerome.renette@ans-commune.be



Philippe Saive,

Echevin de la Culture et des Sports

Les vacances de Noël sont là,
le moment idéal pour une sortie
avec les enfants...

deux idées de visites à Ans

Le château de Waroux fait la part belle aux petits visiteurs avec l'exposition «**Monet, Van Gogh... rêves de Japon**» qui permet notamment de découvrir des estampes japonaises si proches des mangas actuels dont raffolent les jeunes

Un dossier «jeux» est remis gratuitement aux enfants pour une observation des œuvres en s'amusant.

MONET VAN GOGH RÊVES DE JAPON



WAROUX DESSINS & GRAVURES
DU 04.11.2023 ESTAMPES JAPONAISES
AU 14.04.2024
WWW.CHATEAU-WAROUX.BE
04/247.72.73 - 04/247.73.89



Infos pratiques :

Expo accessible jusqu'au 14 avril, accessible (sans réservation) du mardi au dimanche, de 14 à 18h.

PAF : 10€ - 8€ (seniors - étudiants - groupes) - 4€ (enfants jusqu'à 12 ans) - 24€ (pack famille : 2 adultes et 2 enfants) - 2€ (groupes scolaires) - livret jeux gratuit pour les enfants

Infos et réservations :

04/ 247 72 73 - 04 247 73 89
- www.chateau-waroux.be

Poursuivez la visite, par un bon bol d'air dans le parc du château, aux arbres centenaires.

Fermé les 24, 25, 31 décembre et 1er janvier. Château de Waroux, 301, rue de Waroux à 4432 Alleur.

Le Fort de Loncin est également un lieu à découvrir avec les jeunes. Le parcours scénique leur permettra de revivre les dernières heures du fort et son explosion, le 15 août 2014.

Le Fort est toujours tel que l'explosion l'a laissé, avec ses coupoles, ses canons et la machinerie.

Ce lieu de découverte, de recueillement où la nature a repris ses droits est accessible du jeudi au dimanche de 14h à 18h et sera fermé les 24, 25 et 31 décembre, ainsi que le 1^{er} janvier.



Infos :
www.fortdeloncin.be ou 0498 387 693

Le tennis fait peau neuve !

Après le remplacement du revêtement des courts de tennis, le Complexe François Heine, se voit doté d'un tout nouvel éclairage LED de dernière génération.

La RCA AnSports et l'Echevin des sports ont voulu allier économie et écologie au confort des sportifs.

Les joueurs peuvent désormais profiter d'une vision claire et uniforme, créant ainsi une toile parfaite pour des parties de tennis dynamiques.

L'équipe du TC Ans sera ravie de vous accueillir dans nos installations.

Et rappelez-vous, la prochaine fois que vous serez sur le court, c'est votre moment pour briller. La balle est dans votre camp !



Philippe Saive, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.

Courriel : philippe.saive@ans-commune.be - Permanences : sur rendez-vous.

Contact : Pascale Galhaut - 04 247 72 73 - Courriel : pascale.galhaut@ans-commune.be

Caroline Loudèche : caroline.loudeche@ans-commune.be

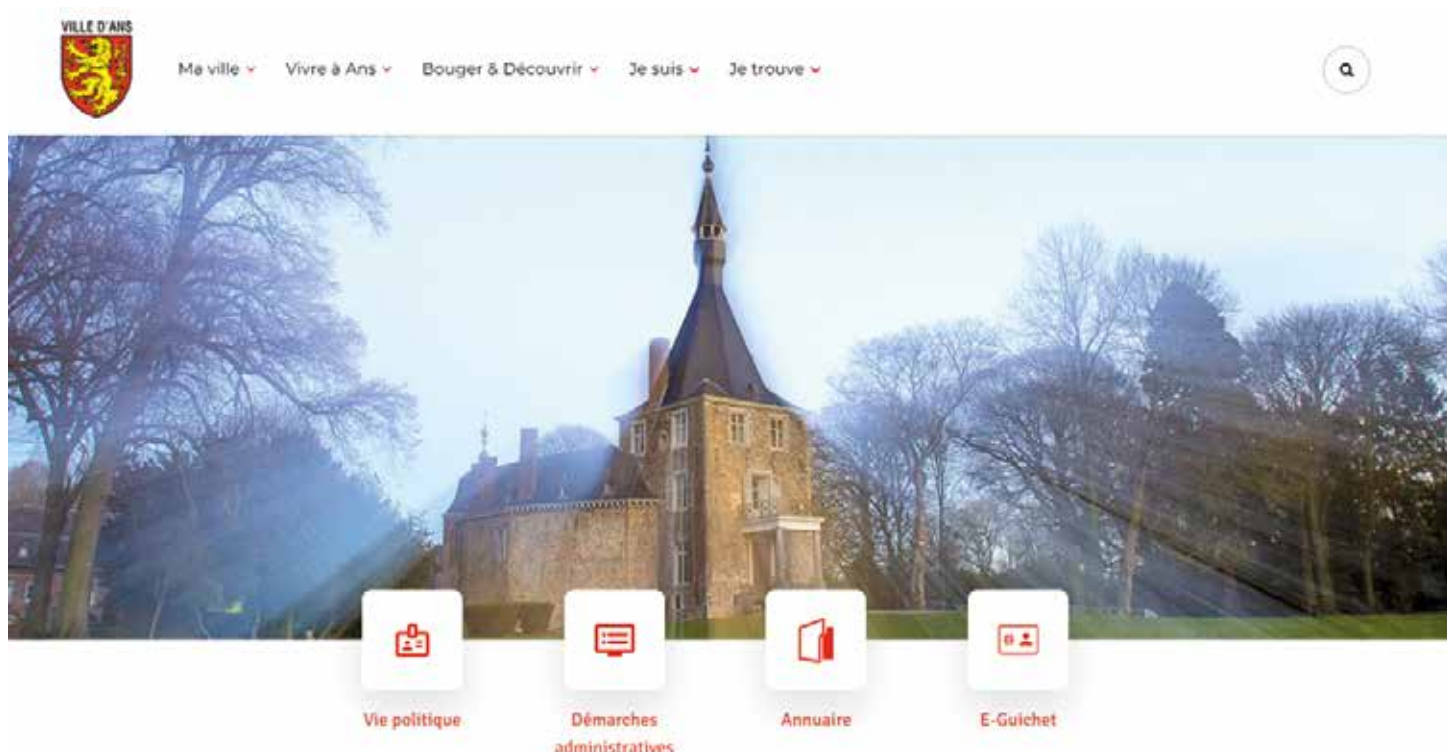
Solidarité avec la population ukrainienne





Anne-Marie Libon, *Anne-Marie Libon, Echevine de l'Informatique*

Notre site internet flambant neuf!



Depuis quelques mois, le nouveau site internet de notre ville est en ligne.

Complètement relooké, plus moderne, plus facile d'utilisation, plus dynamique, sa présentation beaucoup plus épurée permet une navigation intuitive et une meilleure lecture des informations.

En phase avec les nouvelles technologies actuellement développées, l'outil a été conçu de manière à ce que n'importe qui puisse trouver très rapidement et de manière intuitive le renseignement dont il a besoin, sur n'importe quel support (smartphone, tablette, écran d'ordinateur).

Quelques nouveautés du nouveau site

- | Le menu « **Je suis** » vous permet de choisir le contenu selon votre profil (jeune, senior, parent, commerçant, ...).
- | Le menu « **Je trouve** » vous permet de choisir le sujet précis recherché par type d'information : démarches administratives, agenda, annuaire, publications, règlements communaux, ...
- | Le **menu principal**, qui reprend le contenu du site, hiérarchisé en trois catégories : **Ma Ville – Vivre à Ans – Bouger et découvrir**. Toutes les matières communales s'y retrouvent, ainsi que les thématiques importantes dans la vie de notre ville : culture, éducation, emploi, santé, social, sport, tourisme, vie associative et commerciale, ...

| Le **moteur de recherche**, très performant, balaye le contenu du site et vous propose les pages d'informations les plus pertinentes.

| Un **bloc simplifié** offre un accès rapide aux informations les plus demandées par les visiteurs : **Vie politique – Démarches administratives – Annuaire – E-Guichet**

Et le **page d'accueil** du site continue à vous renseigner sur les événements qui font l'actualité de notre ville.

Excellente visite sur ans-ville.be !

Anne Marie LIBON, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : anne-marie.libon@ans-commune.be - Contact : Philippe Michel – 04 247 72 41 – Courriel : philippe.michel@ans-commune.be



Christopher Gauthy,

Président de l'Agence de Développement Local, Echevin des Affaires économiques

Succès de foule pour le 1^{er} salon de l'emploi organisé par la Ville d'Ans ce 17 octobre.



avaient répondu à l'appel et étaient présentes.

Autre originalité de ce salon, la possibilité de se former à travers différentes structures, passeport direct pour l'emploi. De ce côté les entreprises concernées

Nouveaux à Ans :

Bin'Home : pâtisserie artisanale sur commande
Place de Hombroux, 8
4432 Alleur
0494 192 314



hello@patisserie-binhome.be
<https://patisserie-binhome.be>

MACOLOR : Peintures à destination des professionnels

Avenue de l'Energie, 25 Hangar 10
4432 Alleur
0497 772 177

info@macolor.be
<https://macolor.be>

Stones, Bags & You : Produits ésotériques

Chaussée du Roi Albert, 10
4431 Loncin
0491 238 264

esoteriquevous@gmail.com
<https://www.esoterique-vous.com>

MOBILE CLEANER : Nettoyage à domicile (véhicules, canapés)

Rue Emile Vandervelde, 154
4431 Loncin
0474 066 365

mobilecleanerlg@gmail.com

PASTA DELLA NONNA : Bar à pâtes

Rue de Lantin, 183
4432 Alleur
0466 483 627

Amour_et_gout@hotmail.com

Fabienne Willems : Psychologue

Rue Général Modard, 6
4431 Loncin
0486 688 071

GUNTHER Florence : Vétérinaire à domicile

0499 615 157

Vet.florence.gunther@gmail.com

HMV : Avocats spécialisés en droit des étrangers – Pénal

Rue Pasteur, 37
4430 Ans

Gros succès pour l'édition 2023 du Salon de l'Emploi organisé à l'initiative de l'Agence de Développement Local d'Ans dirigée par l'Echevin Christopher Gauthy et le Plan de Cohésion Sociale quant à lui, dirigé par le Président du CPAS Yves Parthoens. Comme l'évoque Christopher Gauthy, l'idée à travers ce salon est de permettre une rencontre directe entre l'employeur et le candidat.

S'il est vrai que dans la plupart des cas, les recrutements se font à travers des candidatures informatiques qui sont d'une certaine manière un premier filtre, rien de tel que de pouvoir évaluer directement le profil de la personne à travers sa motivation. Même discours pour Yves Parthoens en évoquant notamment la fracture numérique de certains candidats par rapport aux techniques modernes de recrutement. C'est d'ailleurs dans cette logique, que le CPAS d'Ans à travers ses structures de Job Coaching et de la Boussole était présent afin d'aider les candidats à rédiger un curriculum vitae. Une quarantaine de cv ont ainsi été rédigés sur place. Visiblement, ce contact direct à plu à la trentaine d'entreprises présentes, que ce soit au niveau du secteur privé que public. Plusieurs entreprises locales



n'ont pas masqué leur satisfaction également. Ce Salon de l'Emploi a été inauguré par Christie Morreale, Vice-Présidente du Gouvernement wallon, Ministre de l'Emploi, de la Formation et de la Santé. Celle-ci est allée à la rencontre des entreprises présentes mais aussi des chercheurs d'Emploi venus à ce salon, afin de mieux comprendre leurs difficultés à retrouver du travail et comment les aider dans leurs recherches.

En résumé ce salon de l'Emploi 2023 se solde par un joli succès avec plus de 600 participants tant pour les organisateurs que pour les visiteurs.

Commerce local

La ville d'Ans est heureuse de compter sur son territoire un établissement dont le chef a été classé par Eccellenze Italia le meilleur chef italien en Europe pour l'année 2023-2024.

Cette reconnaissance est le fruit d'un travail de longue haleine : 5 ans de travail acharné, d'efforts, de persévérance et de sacrifices.

Vous pourrez déguster les plats du chef Sam chez Cinque Terre Ristorante, rue de l'Yser, 327 - 4430 Ans



Christopher Gauthy, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.

Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Yves Parthoens,
*Président du CPAS,
en charge des Affaires sociales*

CPAS News : Qu'est-ce que «Housing First » ?

C'est quoi Housing First ?

C'est une manière innovante et efficace de viser l'insertion sociale des personnes sans-abri les plus fragiles (long parcours de vie en rue et problématiques de santé physique/mentale/assuétude).

Pour ces personnes, le processus d'insertion est souvent un long parcours du combattant (il y a trop de conditions, trop d'étapes). Avec Housing First, on change la logique : le logement est la première étape et on peut y accéder sans conditions (sauf celles de tout locataire : payer le loyer et respecter le contrat de bail). Pour se maintenir en logement, une équipe accompagne le locataire dans tous les domaines de sa vie. <http://www.housingfirstbelgium.be/fr/>



Depuis le mois de mars 2023, le CPAS d'Ans développe le projet « *Housing First* » sur le territoire de la Ville. C'est une volonté du Collège Communal, transcrite dans son *Plan Stratégique Transversal* (PST) : renforcer l'action sociale de rue autour d'une problématique bien connue, le sans-abrisme. En effet, depuis la crise « covid 19 », nous constatons une augmentation significative du nombre de SDF sur le territoire.

Le Relais Social du Pays de Liège nous accorde un subside permettant l'engagement d'un travailleur social. En l'occurrence, c'est une éducatrice spécialisée qui parcourt le territoire de la Ville à la rencontre des SDF afin de les accompagner et de les soutenir : remise en ordre administrative, accompagnement

dans les soins de santé, recherche d'un logement, retissage de liens sociaux, pédagogie de l'habitat, etc.

La majorité des personnes rencontrées sont des hommes entre 45 et 60 ans dont plus de la moitié dorment en tente, principalement dans les sous-bois. Ayant perdu tous liens familiaux, ils se retrouvent à la rue, isolés et sans repères sociaux. En termes de revenus, ils perçoivent la plupart du temps un revenu d'intégration sociale qui leur permet de survivre au quotidien.

« Housing First » est au final un travail de longue haleine qui est mené en étroite collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Ans. La recherche d'un logement (surtout lorsque l'on dispose de ressources limitées et que l'on

vient de la rue) est très compliquée. Une fois installé, les services poursuivent en collaboration l'accompagnement dans différents domaines de la vie. C'est pourquoi, le travailleur en charge du projet est limité à 12 dossiers maximum (même si nous en suivons 13) afin de garantir un accompagnement de qualité.

Statistiquement, du 1^{er} mars à ce jour, 19 dossiers ont été ouverts. Actuellement, nous assurons un suivi régulier pour 13 d'entre eux dont trois ont déjà retrouvé un logement.

Le Service du Taxi Social : deux nouveaux véhicules, une philosophie inchangée

Le service du Taxi Social a été initié en 2010. Ce service, qui ne fait pas partie des missions obligatoires du CPAS, répond cependant à un besoin constaté au quotidien au sein de la population ansoise. La mobilité est en effet un défi majeur pour toute une série de personnes, que ce soit à cause de limitations liées à l'âge, à un handicap ou à une situation socio-économique difficile.

Depuis son lancement, le Taxi Social a rencontré un succès croissant. Deux véhicules circulent du lundi au vendredi entre 8h et 17h30 et depuis l'année passée, un troisième véhicule circule en renfort un jour et demi par semaine. Le taxi conduit des personnes faire leurs courses ou pour se rendre à des rendez-vous médicaux. L'amabilité des chauffeurs est appréciée à sa juste valeur et les plannings sont remplis. Pour la période du 1/11/2022 au 31 10 20 23, nos véhicules ont effectué une moyenne de 326 trajets/mois.



Qui peut faire appel au Taxi ?

- les personnes de 65 ans et plus (en ce compris, les résidents des maisons de repos de l'entité) ;
- les personnes à mobilité réduite (même temporairement) ;
- les personnes qui suivent des traitements médicaux lourds : chimiothérapie, radiothérapie et autres. Les mineurs doivent impérativement être accompagnés ;
- les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou d'une aide financière équivalente ;
- les personnes visées par la loi du 5 juillet 1998 relative au règlement collectif de dettes ;
- les personnes bénéficiant de l'intervention majorée en matière d'assurance soins de santé.

Restés inchangés depuis 2010, les tarifs du Taxi ont été augmentés pour la première fois en novembre 2022. Ils sont à présents de 2,60€/trajet (forfait) dans l'entité ansoise et de 0,40€/km pour les déplacements dans les communes avoisinantes. Depuis l'année passée, pour plus de flexibilité et de modernité, des terminaux de paiement permettent aux usagers de s'acquitter du prix des courses par carte bancaire.

Soulignons que deux des véhicules du service sont récents, l'année 2023 ayant été celle du renouvellement de notre parc



automobile. En effet, le CPAS a acheté début 2023 un nouveau véhicule qui a été aménagé pour pouvoir accueillir les personnes en chaise roulante, dit PMR. Notre ancien véhicule PMR étant toujours fonctionnel, nous avons donc à l'heure actuelle deux véhicules aménagés à disposition, ce qui améliore l'accessibilité au service pour les personnes en situation de handicap.

En ce qui concerne le deuxième véhicule neuf, il s'agit du renouvellement du véhicule sponsorisé acquis en 2018 en collaboration avec la société Idea et des commerçants et entrepreneurs locaux. Suite au renouvellement de notre contrat avec la société qui organise le sponsoring, et grâce à une nouvelle mobilisation collective des acteurs économiques de la

région – dont certains nous avaient déjà aidés en 2018 – un véhicule flambant neuf vient d'être mis en service pour remplacer l'ancien. Nous remercions tous nos partenaires – la plupart locaux – qui ont rendu cette acquisition possible et ont ainsi œuvré à nous permettre de continuer à proposer un service de qualité aux ansois qui rencontrent des problèmes de mobilité.

Le véhicule de service du CPAS reste pour sa part en renfort en cas de besoin.

Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.

Courriel : yves.parthoens@dans-commune.be Contact : 04 247 74 10

Solidarité avec la population ukrainienne



Agenda

UNE EXPOSITION EXCEPTIONNELLE À DÉCOUVRIR AU CHÂTEAU DE WAROUX

Du 4 novembre au 14 avril 2024

Monet, Van Gogh, Degas, Rodin, Toulouse Lautrec... ces artistes furent littéralement fascinés par l'art et l'artisanat japonais et notamment par les estampes qui se dévoilent au public européen lors des expositions universelles de la seconde moitié du XIX^e siècle

Cette exposition présente des œuvres de ces artistes en lien avec le « japonisme » ainsi que de nombreuses estampes japonaises d'époque.

Concert « Place des Grands Hommes » – Tribute de Patrick Bruel, au Centre culturel d'Ans.

Vendredi 15 décembre, à 20 h 30

Adulte : 18€ – Enfant – 12€

Bimz Kids, Atelier du Père Noël

Samedi 16 décembre de 10 h à 12 h

au Centre culturel d'Ans, pour enfants de 6 à 12 ans : 7€

Noël au village, Place Vanhove à Xhendremael

Samedi 16 décembre, de 18 à 22 h

Chalets de Noël – arrivée du père Noël à 19 h 30 – De 20 à 21 h : concert avec l'Orchestre Etudiant des Ingénieurs de Liège

Noël à Waroux

Dimanche 17 décembre, de 14 à 21 h

Cercle de Lecture : venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture...

Jeu de 21 décembre, de 10 à 12 h

Bibliothèque Arsène Soreil – Entrée gratuite – Contact Christine Fortin, 04/247 73

Un doudou pour la nuit

Vendredi 22 décembre – De 19 h à 20 h 15

Enfile ton plus beau pyjama et viens passer un chouette moment à la bibliothèque avec ton doudou ! Au programme : des histoires sur le thème de la nuit et la création d'un bricolage !

Public familial – Activité gratuite sur réservation : 04 247 73 56 ou bibliotheque.soreil@ans-ville.be.
Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 – 4430 ANS"

Jazz : Kenny's dream quartet

Vendredi 5 janvier à 20 h 30

au Centre culturel d'Ans, prévente 8€, prix sur place 10€

Métal : Dawnbreath-One Hour – Divine Torment

Samedi 6 janvier à 20 h

au Centre culturel d'Ans, prévente 8€, sur place 10€

Atelier des Mots, 2^e cycle

Lundi 8 janvier de 19 h à 20 h

au Centre culturel d'Ans. 5€ (Autres dates le 5 février et le 4 mars.

Bar Folk avec Duo Niepold Cutting

Vendredi 12 janvier à 20 h

au Centre culturel d'Ans, prévente 12€, sur place 15€

Repair Café

Dimanche 14 janvier de 14 h à 17 h

au Centre culturel d'Ans (Gratuit)

Bimz Kids – Cuisinons Macarons

Samedi 27 janvier de 10 h à 12 h

au Centre culturel d'Ans, pour enfants de 6 à 12 ans. 7€

Concert de Nouvel Ans – Hommage à Johann Strauss par l'Euro Symphonic Orchestra

Dimanche 28 janvier de 15 h à 18 h

au Centre culturel d'Ans. Prévente 15€. Sur place 20€

Noël au Village
Place Vanhove à Xhendremael

Chalets de Noël
Boissons et petite restauration - Arrivée du Père Noël à 19 h 30 - De 20 à 21 h concert
« Orchestre Etudiant des Ingénieurs de Liège (Oeil) »

Une organisation des chalets de Noël avec la collaboration de la commune d'Ans et OEIL



Un TOIT pour toi

Le droit au logement est un droit fondamental traduit par un article de la constitution belge.

Il garantit à chacun une vie conforme à la dignité humaine.

La question de l'habitat est un facteur déterminant des inégalités.

Être mal logé, être dans cette recherche perpétuelle d'un logement adapté, accessible financièrement malgré la hausse des prix, engendre une instabilité du milieu de vie.

Être bien logé, c'est plus qu'un toit.

Cet habitat ne doit être : ni insalubre, ni une passoire énergétique, situé dans un cadre de vie tolérable (Des conditions obligatoires afin de préserver la santé, l'éducation et l'équilibre familial).

Habiter un logement dégradé engendre une perte de l'estime de soi, une dégradation sociale.

La mauvaise qualité de l'habitat a des effets négatifs, non seulement sur la santé physique, mais également sur la santé mentale, la stabilité et la sécurité.

Les travailleurs pauvres, les familles aux ressources précaires, les familles monoparentales, les jeunes, les retraités au seuil de la pauvreté, les PMR, sont les premières victimes de la difficulté d'accès à un logement adéquat.

La rareté de l'offre correspondante aux revenus et conditions des candidats est opposable au droit au logement.

En Wallonie, 10 000 personnes vivent dans un camping ou un domaine de vacances : certains par choix mais beaucoup par nécessité financière.

Heureusement, les pouvoirs régionaux, via le Ministère du Logement, ont mis en place des aides d'accompagnement et des aides financières ponctuelles telles que l'allocation de loyer, la prime Adel.

Des services communaux et sociaux sont les relais de ces possibilités.

Les candidats propriétaires sont aussi invités à se renseigner pour une éventuelle prime à la rénovation, prime à l'acquisition lors de l'achat d'un logement appartenant au secteur public, allocation de déménagement, chèque habitat et étude de comparaison des prix hypothécaires.

**Un logement n'est pas qu'un toit.
Avoir un logement est un droit humain.**

Francine Collard Samray
Chef de groupe CDH RCA



Solidarité avec la population ukrainienne



NOËL AU CHÂTEAU

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2023

CHÂTEAU DE WAROUX • RUE DE WAROUX 301, 4432 ALLEUR



LES CHALETS DE NOËL • 14H00 - 21H00

ENTRÉE GRATUITE!



PRÉSENCE DU PÈRE NOËL
SALLE D'ARMES • 15H00-18H00

CHACUN EST INVITÉ À APPORTER
UN PETIT DON AU PROFIT
DES ENFANTS DÉFAVORISÉS :
PELUCHE, JOUET, JEU DE SOCIÉTÉ.

LE BAR DU WHISKY CLUB WAROUX

LES BELLES DÉCOUVERTES DU WHISKY CLUB WAROUX ET LE FAMEUX IRISH COFFEE DE LULU

LE CHALET DU VIGNERON

LES VINS PIDEL DES BULLES ET DU VIN

L'ÉCHOPPE DE LA CONFRÉRIE DES MAGNEUS D'CROLEYE DJOTE DI WAROUX

CROLÈS HOT-DOGS - PEKËT ET BIÈRES ARTISANALES

LE CHALET « FEMMES ANS'EMBLE »

CRÊPES - CHOCOLAT CHAUD ET « LE NECTAR DE MARLEEN »

DÉCOUVREZ, AVEC VOS ENFANTS, L'EXPOSITION

MONET VAN GOGH RÊVES DE JAPON



DU 4 NOVEMBRE 2023 AU 14 AVRIL 2024

UNE EXPOSITION ACCESSIBLE DU MARDI AU DIMANCHE, DE 14H À 18H

UN LIVRET-JEU EST OFFERT AUX
ENFANTS POUR UNE VISITE LUDIQUE

ADULTES 10 € - SENIORS - 8 €
ENFANTS (< 12 ANS) 4 € - FAMILLE (4 PERS.) 24 €
INFOS : 04 247 72 74

16H00 : CONCERT GRATUIT

LA SCHOLA, CHOEUR DE JEUNES, PRÉSENTE
CONCERT DE NOËL EN FAMILLE



CHEFFE DE CHOEUR : FLORENCE LORICERO
PIANO : CARMELO SORCE

SUR RÉSERVATION AU
04 247 72 74
04 247 73 89